

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

29 MARS 2016

PROCÈS-VERBAL d'une séance d'ajournement de la réunion du 7 mars 2016 du Conseil de la municipalité de Grosses-Roches tenue le 29 mars 2016 à 19 h 30 à la salle du 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches, à laquelle étaient présents les membres du Conseil, madame Lucille Marin et messieurs Dominique Ouellet, Jean-Guy Ouellet et Jean-Yves St-Louis tous formant quorum sous la présidence de monsieur André Morin, maire.

La conseillère madame Pâquerette Coulombe est absente.

La conseillère madame Nathalie Ayotte est absente.

Est également présente madame Linda Imbeault, directrice générale, secrétaire-trésorière.

Zéro (0) personne assiste aux délibérations du Conseil.

2016-03-40 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2015 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Considérant que les états financiers 2015 ont été présentés et expliqués aux membres du Conseil par madame Linda Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : LUCILLE MARIN

ET résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents :

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches accepte le dépôt des états financiers pour l'exercice financier 2015 et le rapport du vérificateur externe, préparés par l'auditeur indépendant, monsieur René Gauthier, comptable agréé de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

ADOPTÉE

2016-03-41 MOTION DE FÉLICITATIONS À L'ADMINISTRATION

Considérant que suite au dépôt du rapport financier 2015, les membres du Conseil municipal avec le soutien de la direction ont su gérer le budget de façon à respecter les postes budgétaires prévus tout en maintenant les services et améliorant ses infrastructures;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

ET résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents :

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches fasse une motion de félicitations à son administration pour le bon travail accompli durant l'année 2015.

ADOPTÉE

2016-03-42 DEMANDE DE TRAVAUX SUR LES TPI

Considérant que la MRC de La Matanie à la gestion des TPI et des cours d'eau sur le territoire de la municipalité de Grosses-Roches;

Considérant que la MRC de La Matanie a procédé à des travaux pour la réalisation de rampes de mise à l'eau pour l'accès au lac au Foin sur le territoire de la municipalité;

Considérant que lesdites rampes ne sont pas accessibles pour tous les types de véhicules et il est difficile pour certains utilisateurs d'accéder au lac;

Considérant que la MRC de La Matanie a des budgets pour l'entretien et le développement des infrastructures situées sur les TPI;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

ET résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents :

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches dépose une demande auprès de la MRC de La Matanie pour la construction de nouvelles rampes de mise à l'eau pour optimiser l'accès au lac au Foin à tous les utilisateurs et ainsi continuer de mettre en valeur ce site exceptionnel.

ADOPTÉE

2016-03-43 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé et suite à la période régulière de questions du public;

IL EST PROPOSÉ PAR : LUCILLE MARIN

ET résolu à l'unanimité des membres du Conseil municipal présents :

De lever la présente assemblée, il était 20 h 00.

ADOPTÉE

Secrétaire-trésorière,

Le maire,

Linda Imbeault

André Morin

*Je, André Morin, maire de la Municipalité de Grosses-Roches, atteste que la signature du procès-verbal du **29 MARS 2016** équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

André Morin
Maire

